

# Préparer l'Europe aux variants de la COVID-19: l'incubateur HERA

FÉVRIER 2021

L'Union européenne met actuellement tout en œuvre pour que **tous les Européens aient accès aux vaccins contre la COVID-19** dans les meilleurs délais. Les vaccins autorisés sont certes efficaces contre le virus actuel.

Mais nous devons parallèlement nous préparer à **lutter contre les nouveaux variants** du virus, en développant et en produisant rapidement, à grande échelle, des vaccins efficaces contre ces variants.

C'est la raison pour laquelle la Commission européenne a lancé l'**incubateur HERA**. L'objectif est de rassembler la communauté scientifique, l'industrie et les pouvoirs publics et de mobiliser toutes les ressources disponibles pour permettre à l'Europe de faire face à cette menace.



## PRINCIPALES ACTIONS VISANT À RENFORCER LA PRÉPARATION ET À ACCROÎTRE LA CAPACITÉ À METTRE AU POINT DES VACCINS ADAPTÉS AUX VARIANTS



### 1. DÉTECTER ET ANALYSER LES NOUVEAUX VARIANTS DU VIRUS

Renforcer la **capacité à caractériser** les variants (séquençage du génome)

Permettre un **échange** continu d'**informations** sur les nouveaux variants avec toutes les parties prenantes travaillant à la mise au point de vaccins adaptés ou nouveaux

Identifier et **s'accorder sur les variants résistants** très préoccupants



## 2. METTRE AU POINT DES VACCINS CONTRE LES NOUVEAUX VARIANTES DU VIRUS POUR LESQUELS LES VACCINS EXISTANTS PEUVENT NE PAS ÊTRE SUFFISAMMENT EFFICACES

**Soutenir les entreprises** travaillant à l'adaptation de vaccins ou à la mise au point de nouveaux vaccins

**Faciliter les essais cliniques:** lancement d'un réseau d'essais cliniques à l'échelle de l'UE (VACCELERATE)

**Soutenir les nouvelles technologies** pour mettre au point des vaccins adaptés ou de nouveaux vaccins



## 3. PRODUIRE RAPIDEMENT ET EN SUFFISANCE DES VACCINS ADAPTÉS AUX VARIANTES

**Mettre à niveau les contrats d'achat anticipé** (CAA) existants ou en conclure de nouveaux avec les entreprises qui adaptent des vaccins

**Présentation par ces entreprises d'un plan crédible** démontrant une réelle capacité à produire des vaccins dans l'UE et à fournir suffisamment vite les quantités requises

## POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, L'UE DEVRA:

### ACCÉLÉRER LES PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES

- **Accélérer l'autorisation des vaccins adaptés**
- Étudier la possibilité d'une **autorisation d'urgence des vaccins** au niveau de l'UE
- Fournir des **orientations sur les exigences** en matière de **données**
- Soutenir les **recherches visant à inclure les enfants dans les essais cliniques**

### AUGMENTER LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

- **Surveiller les chaînes d'approvisionnement**, remédier aux goulets d'étranglement dans la production
- **Soutenir la production** de vaccins contre les nouveaux variants
- **Développer un mécanisme de licences volontaires** pour faciliter les transferts de technologies
- **Renforcer la capacité de production** grâce au projet «EU Fab»

S'appuyant sur ces solutions immédiates, l'UE créera une **autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire** (HERA). L'HERA apportera une solution structurelle permettant à l'UE d'anticiper et de mieux lutter contre les futures pandémies.